



INSCRIPTIONS ECOLE DE VILLEMOTIER

Pour l'année scolaire 2026-2027

Enfants nés en 2023 et avant

Comment faire ?

1) Inscription en Mairie de Villemotier (Ouvert le vendredi de 9h à 11h30 ou sur rendez-vous) du 15 janvier au 14 mai 2026.

Documents nécessaires à l'inscription :

- Le livret de famille ou une carte d'identité ou une copie d'extrait de naissance.
- Un justificatif de domicile.
- Un document attestant que votre enfant a subi les vaccinations obligatoires (11 vaccins) pour son âge (carnet de santé).
- Le certificat de radiation (si l'enfant est déjà scolarisé dans une autre école).

2) Prendre rendez-vous avec la directrice de l'école, M^{me} PROSPER avant le 14 mai 2026 au 04.74.51.52.64 ou par mail ce.0010702h@ac-lyon.fr

Documents nécessaires à l'admission :

- Le certificat d'inscription délivré par la Mairie.
- Le livret de famille ou une carte d'identité ou une copie d'extrait de naissance.
- Le certificat de radiation (si l'enfant est déjà scolarisé dans une autre école).

Cas particulier : si vous n'habitez pas la commune de Villemotier

- A. Faire une **demande de dérogation** auprès de votre mairie (s'il y a une école publique sur votre commune de résidence). Sinon, faire valider le document d'inscription auprès de votre mairie.
- B. Faire valider cette dérogation ou cette demande d'inscription par la **mairie de Villemotier**.
- C. Une fois la dérogation ou la demande d'inscription accordée, suivre les **étapes 1 et 2** ci-dessus.

Lors de votre rendez-vous avec la directrice, celle-ci vous fera visiter l'école, vous présentera l'équipe et vous expliquera le fonctionnement des classes.